

TABLEAU DE CONCORDANCE

entre les articles du projet de loi n° 3393 tendant à renforcer l'équilibre de la procédure pénale et ceux de la loi n°2007-291 du 5 mars 2007 tendant à renforcer l'équilibre de la procédure pénale

Le compte rendu intégral est publié au journal officiel daté du lendemain de la séance (sauf le dimanche). Il est composé de deux fascicules : les débats figurent dans le fascicule blanc, le texte des articles, des amendements ainsi que des annexes est reproduit dans le fascicule bleu.

ARTICLES		OBJET	DATE de discussion à l'Assemblée nationale	Journal officiel des Débats AN Numéro de la page	ARTICLES de la loi
Texte initial	Additionnels				
		CHAPITRE IER DISPOSITIONS INSTAURANT LA COLLEGIALITE DE L'INSTRUCTION			
	1 ^{er} A (Adt n° 77 A.N.)	Institution de la collégialité de l'instruction	Première lecture 19 décembre 2006 C.M.P. 22 février 2007	9172 1487	1er
	1 ^{er} B (Adt n°81 A.N.)	Institution de la collégialité de l'instruction	Première lecture 19 décembre 2006	9173	2
	1 ^{er} C (Adt n°78 2 ^{ème} rect. A.N.)	Institution de la collégialité de l'instruction	Première lecture 19 décembre 2006 C.M.P. 22 février 2007	9178 1487	3
	1 ^{er} D (Adt n°79 A.N.)	Institution de la collégialité de l'instruction	Première lecture 19 décembre 2006 C.M.P. 22 février 2007	9178 1487	4
	1 ^{er} E (Adt n° 80 3 ^{ème} rect. A.N.)	Institution de la collégialité de l'instruction	Première lecture 19 décembre 2006	9178	5
		CHAPITRE II DISPOSITIONS RELATIVES AUX POLES DE L'INSTRUCTION ET A LA COSAISINE DES JUGES D'INSTRUCTION			
1er		Création de pôles de l'instruction	Première lecture 19 décembre 2006 C.M.P. 22 février 2007	9178 1487	6
2		Cosaisine des juges d'instruction	Première lecture 19 décembre 2006 C.M.P. 22 février 2007	9185 1487	7
	2 bis (Adt n° 82 A.N.)	Rapport du Gouvernement sur la préparation de la mise en œuvre de la collégialité de l'instruction	Première lecture 19 décembre 2006	9186	8
		CHAPITRE III DISPOSITIONS TENDANT A ASSURER LE CARACTERE EXCEPTIONNEL DE LA DETENTION PROVISOIRE			
3		Conditions dans lesquelles la détention provisoire peut être ordonnée	Première lecture 19 décembre 2006 C.M.P. 22 février 2007	9187 1487	9
4		Principe de la publicité du débat sur le placement en détention provisoire	Première lecture 19 décembre 2006 C.M.P. 22 février 2007	9190 1487	10
	4 bis (Adt n° 5 A.N.)	Principe de la publicité du débat sur le placement en détention provisoire	Première lecture 19 décembre 2006	9192	11

ARTICLES		OBJET	DATE de discussion à l'Assemblée nationale	Journal officiel des Débats AN Numéro de la page	ARTICLES de la loi
Texte initial	Additionnels				
5		Contrôle de la détention provisoire par la chambre de l'instruction	Première lecture 19 décembre 2006 C.M.P. 22 février 2007	9194 1487	12
	5 bis (Adt n° 119 A.N.)	Rapport annuel sur les gardes à vue	Première lecture 19 décembre 2006	9196	13
		CHAPITRE VI DISPOSITIONS RENFORÇANT LE CARACTERE CONTRADICTOIRE DE LA PROCEDURE PENALE			
6		Enregistrement audiovisuel, en matière criminelle, des interrogatoires des personnes majeures gardées à vue et des interrogatoires réalisés dans le cabinet du juge d'instruction des personnes mises en examen	Première lecture 19 décembre 2006 C.M.P. 22 février 2007	9201 1487	14
7		Enregistrement audiovisuel, en matière criminelle, des interrogatoires des personnes majeures gardées à vue et des interrogatoires réalisés dans le cabinet du juge d'instruction des personnes mises en examen	Première lecture 19 décembre 2006 C.M.P. 22 février 2007	9202 1487	15
	7 bis (Sénat)	Rapport relatif au bilan de mise en œuvre de l'enregistrement des interrogatoires des personnes gardées à vue ou mises en examen	C.M.P. 22 février 2007	1487	16
8		Droits de la personne mise en examen et du témoin assisté	Première lecture 19 décembre 2006 C.M.P. 22 février 2007	9203 1487	17
9		Dispositions visant à renforcer le caractère contradictoire des expertises - transmission des documents aux avocats des parties par voie électronique	Première lecture 19 décembre 2006 C.M.P. 22 février 2007	9204 1487	18
10		Institution d'un règlement contradictoire des informations	Première lecture 19 décembre 2006	9205	19
		CHAPITRE V DISPOSITIONS TENDANT A ASSURER LA CELERITE DE LA PROCEDURE PENALE			
11		Restrictions apportées à la suspension du jugement civil en raison du déclenchement d'une action publique et à la révision du jugement civil	Première lecture 19 décembre 2006	9205	20
12		Recevabilité en matière délictuelle de la plainte avec constitution de partie civile - pouvoirs du procureur de la République avant l'ouverture de l'information judiciaire - complément de consignation aux fins de réalisation d'une expertise - mise à la charge de la partie civile des frais d'expertise	Première lecture 19 décembre 2006 C.M.P. 22 février 2007	9208 1487	21
13		Audiencement des affaires criminelles	Première lecture 19 décembre 2006	9208	22
	13 bis (Adt n° 43 A.N.)	Désistement du ministère public de son appel à titre principal d'une décision de cour d'assises	Première lecture 19 décembre 2006	9208	23
	13 ter (Adt n° 45 rect. A.N.)	Institution d'un délai pour le dépôt du mémoire du ministère public ayant formé un pourvoi en cassation	Première lecture 19 décembre 2006 C.M.P. 22 février 2007	9209 1487	24
	13 quater (Sénat)	Magistrats ayant accès au dispositif « Cassiopée »	C.M.P. 22 février 2007	1487	25
	13 quinques (Sénat) Supprimé (C.M.P)	Représentation obligatoire par un avocat à la Cour de cassation pour les pourvois en cassation en matière pénale	C.M.P. 22 février 2007	1487	
		CHAPITRE VI DISPOSITIONS RENFORÇANT LA PROTECTION DES MINEURS			
14		Obligation d'assistance par un avocat pour les mineurs victimes d'infractions sexuelles	Première lecture 19 décembre 2006	9209	26

ARTICLES		OBJET	DATE de discussion à l'Assemblée nationale	Journal officiel des Débats AN Numéro de la page	ARTICLES de la loi
Texte initial	Additionnels				
15		Renforcement de l'obligation de réaliser un enregistrement audiovisuel des auditions de mineurs victimes d'infractions sexuelles	Première lecture 19 décembre 2006 C.M.P. 22 février 2007	9210 1487	27
	15 bis (Adt n°46 A.N.)	Coordination	Première lecture 19 décembre 2006	9210	28
	15 ter (Adt n°47 A.N.)	Harmonisation des dispositions applicables pour l'enregistrement des gardes à vue des mineurs délinquants avec les mesures prévues pour celui des gardes à vue en matière criminelle	Première lecture 19 décembre 2006 C.M.P. 22 février 2007	9210 1487	29
		CHAPITRE VII DISPOSITIONS FINALES			
16		Entrée en vigueur	Première lecture 19 décembre 2006 C.M.P. 22 février 2007	9210 1487	30
17		Application dans les collectivités d'outre-mer	Première lecture 19 décembre 2006 C.M.P. 22 février 2007	9210 1487	31
	18 (Adt n°55 A.N.) Supprimé (Sénat)	Rapport dressant le bilan de l'obligation d'enregistrement des gardes à vue et des interrogatoires des personnes mises en examen dans le cabinet du juge d'instruction	Première lecture 19 décembre 2006 C.M.P. 22 février 2007	9211 1487	